



HAL
open science

Captare flosculos.

Pascale Paré-Rey

► **To cite this version:**

Pascale Paré-Rey. Captare flosculos. : Les sententiae du mime Publilius Syrus chez Sénèque . Collection du Centre d'études et de recherches sur l'Occident romain. Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, remplois, , De Boccard, 2011, 978-2-904974-41-0. halshs-01539870

HAL Id: halshs-01539870

<https://shs.hal.science/halshs-01539870>

Submitted on 15 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« *Captare flosculos*. Les *sententiae* du mime Publilius Syrus chez Sénèque »

Pascale PARE-REY
Université Lyon 3
CEROR (EA 664)

Sénèque aime les *sententiae* et en émaille sa poésie dramatique¹ mais aussi sa prose philosophique², qu'elles soient de son cru ou empruntées. Nous avons choisi de travailler sur celles de Publilius Syrus et de nous demander d'où elles viennent et à quoi elles servent. Or étudier le dialogue entre ces deux auteurs via ces *sententiae* est délicat : Publilius Syrus est un auteur de mime³ du I^{er} siècle avant notre ère qui nous est relativement opaque. Ne nous sont parvenus de son œuvre que d'infimes fragments – une vingtaine de vers – et deux titres, *Putatores* (« Les élagueurs ») et *Murmurco* (« Le grognon »). Reste en revanche une collection d'environ 730 maximes monostiches destinées à l'usage des écoles⁴. Leur contexte théâtral initial nous est inconnu, à quoi s'ajoutent de nombreuses questions sur le nom de leur auteur, leur nombre, leur classement et sur le texte lui-même⁵. Puisqu'il est difficile de se prononcer sur le problème de la réécriture éventuelle de ces *sententiae*, nous nous concentrerons sur les questions que sont leur transfert et leur emploi.

Voici les *sententiae* de Publilius Syrus que cite Sénèque :

¹ Cf. CAJANI G. (1986-1987) et (1993) ; RAINA G. (1988-1989) ; VENINI P. (1988-89) ; P. PARE-REY (2005).

² Cf. AUVRAY-ASSAYAS C. (1987) ; TIMPANARO S. (1984).

³ Pour une définition, problématique, du mime, cf. GIANCOTTI F. (1967).

⁴ Sen. *Ep.* 33, 7 *Facilius enim singula insidunt circumscripta et carminis modo inclusa. Ideo pueris et sententias ediscendas damus et has quas Graeci chrias uocant, quia complecti illas puerilis animus potest, qui plus adhuc non capit*, « Chaque pensée en particulier se grave en effet plus aisément lorsqu'elle est enfermée et enchaînée dans la mesure des vers. Aussi faisons-nous apprendre aux enfants des sentences, et ce que les Grecs nomment chries, parce que leur esprit, quoique encore enfantin, peut les saisir, lui qui jusque-là ne comprend pas davantage ».

⁵ Cf. DESBORDES F. (1979). Mais le lien peut être fait entre les mimes de Publilius et les *Sententiae* : Sen. Rh. VII, 3 (18) 9 ; Sen. *Ep.* 8, 7 ; 9, 21 ; 94, 108, 115 ; *Tranq.* 11, 8 ; *Marc.* 9, 5 – dont nous présentons ici des extraits – ; Gell. XVII, 14 : *Publilius mimos scriptitauit, dignusque habitus est (...). Huius Publii sententiae feruntur pleraeque lepidae et ad communem sermonum usum commendatissimae, ex quibus sunt istae singulis uersibus circumscriptae, quas libitum hercle est adscribere :*

Malum est consilium, quod mutari non potest.

Beneficium dando accepit, qui digno dedit.

Feras, non culpes, quod uitari non potest.

Cui plus licet, quam par est, plus uult, quam licet.

Comes facundus in uia pro uehiculo est.

Frugalitas miseria est rumoris boni.

Heredis fletus sub persona risus est.

Furor fit laesa saepius patientia.

Inprobe Neptunum accusat, qui iterum naufragium facit.

Ita amicum habeas, posse ut <facile> fieri hunc inimicum putes.

Veterem ferendo iniuriam inuites nouam.

Numquam periculum sine periculo uincitur.

Nimum altercando ueritas amittitur.

Pars benefici est, quod petitur si belle neges.

(Ex. 1) Sen. *Tranq.* 11, 8-9 *Publilius, tragicis comicisque uehementior ingeniis, quotiens mimicas ineptias et uerba ad summam caueam spectantia reliquit, inter multa alia cothurno, non tantum sipario, fortiora, et hoc ait :*

“Cuius potest accidere quod cuiquam potest”⁶

Hoc si quis in medullas demiserit [...] multo ante se armabit quam petatur. Sero animus ad periculorum patientiam post pericula instruitur. “Non putauit hoc futurum” et : “Vnquam tu hoc euenturum credidisses ?” “Quare autem non ?”

« Publilius, poète plus vigoureux que les tragiques et les comiques chaque fois qu’il abandonne les sottises du mime et les paroles destinées aux gradins supérieurs, a forgé – parmi tant d’autres plus puissants que le cothurne de la tragédie, et pas seulement que la scène de la comédie – ce vers :

“Ce qui peut arriver à quelqu’un peut arriver à quiconque”

Si l’on s’enfonce cela dans le crâne [...] on s’armera bien avant l’attaque. Il est trop tard pour apprendre à l’âme à endurer le danger une fois qu’il est là. “Je ne pensais pas que cela arriverait” et “Aurais-tu jamais cru que cela serait possible ?” “Mais pourquoi pas ?” »

(Ex. 2) Sen. *Marc.* 9, 5 *Quicumque tu putas non futurum quod multis scis posse fieri, quod multis uides euenisse ? Egregium uersum et dignum qui non e pulpito exiret :*

“Cuius potest accidere quod cuiquam potest”

Ille amisit liberos : et tu amittere potes ; ille damnatus est : et tua innocentia sub ictu est. Error decipit hic, effeminat, dum patimur quae numquam pati nos posse prouidimus. Aufert uim praesentibus malis qui futura prospexit.

« Tu ne crois pas que quelque chose arrivera alors que tu sais que ça peut se produire pour beaucoup, alors que tu vois que c’est arrivé à beaucoup ? Ah le remarquable vers, digne de ne pas émaner des tréteaux :

“Ce qui peut arriver à quelqu’un peut arriver à quiconque”

Celui-là a perdu ses enfants : toi aussi tu peux les perdre ; celui-là a été condamné : ton innocence elle aussi est exposée aux coups. Voilà l’égarement qui nous trompe, nous affaiblit, quand nous souffrons ce que nous prévoyions de ne jamais pouvoir souffrir. Qui anticipe les maux futurs ôte de leur force aux maux présents. »

(Ex. 3) Sen. *Ep.* 8, 8 *Quantum disertissimorum uersuum inter mimos iacet ! Quam multa Publilii non excalceatis sed cothurnatis dicenda sunt ! Vnum uersum eius, qui ad philosophiam pertinet et ad hanc partem quae modo fuit in manibus, referam, quo negat fortuita in nostro habenda :*

“Alienum est omne quidquid optando euenit”⁷

« Combien de vers des plus expressifs gisent dans nos collections de mimes ! Que de pensées de Publilius devraient avoir pour interprètes non des comédiens déchaussés mais des tragédiens en cothurne ! Je te citerai un seul vers de lui, qui intéresse la philosophie et précisément le point que nous tenions en main tout à l’heure, dans lequel il dit que les gains fortuits ne doivent pas compter dans notre avoir :

“C’est à autrui qu’appartient tout ce qu’on obtient par des vœux”. »

(Ex. 4) Sen. *Ep.* 9, 21-22 *Vt scias autem hos sensus esse communes, natura scilicet dictante, apud poetam comicum inuenies :*

“Non est beatus, esse se qui non putat”⁸

⁶ C 43 F (FRIEDRICH O. 1880) ; Rib. 119 (RIBBECK O. 1962) ; C 34 G (GIANCOTTI F. 1967) *Cunctis potest accidere quod cuius potest.*

⁷ A 1 F ; Rib. 1 ; A 1 G.

⁸ N 63 F ; N 61 M (MEYER G. 1880).

Quid enim refert qualis status tuus sit, si tibi uidetur malus ? “Quid ergo ?” inquis “si beatum se dixerit ille turpiter diues et ille multorum dominus sed plurimum seruus, beatus sua sententia fiet ?” Non quid dicat sed quid sentiat refert, nec quid uno die sentiat, sed quid assidue. Non est autem quod uerearis ne ad indignum res tanta perueniat. Nisi sapienti sua non placent ; Omnis stultitia laborat fastidio sui.

« Pour que tu saches que ces pensées sont des manières communes de voir, dictées incontestablement par la nature, tu trouveras chez un poète comique :

“N’est pas heureux qui ne pense pas l’être”

Qu’importe, en effet, quelle situation est la tienne, si elle te semble mauvaise ? “Eh quoi”, répliques-tu, “s’il dit qu’il est heureux, cet homme honteusement riche, ce maître de tant d’esclaves, mais esclave de plus nombreux maîtres encore, en fera-t-on un heureux sur sa simple déclaration ?” Ce n’est pas ce qu’il dit mais ce qu’il pense, et non ce qu’il pense un jour mais tous les jours qui importe. Il n’y a donc pas de raison pour que tu craignes qu’un bien si important parvienne à un indigne. Personne, hormis le sage, ne se satisfait de ce qu’il a ; Toute déraison est travaillée du dégoût d’elle-même. »

(Ex. 5) Sen. Ep. 94, 28-29 *Numquid rationem exiges cum tibi aliquis hos dixerit uersus ? :*

“Iniuriarum remedium est obliuio”⁹

“Audentis fortuna iuuat”¹⁰

“Piger ipse sibi obstat”¹¹

Aduocatum ista non quaerunt : adfectus ipsos tangunt et natura uim suam exercente proficiunt. Omnium honestarum rerum semina animi gerunt, quae admonitione excitantur non aliter quam scintilla flatu leui adiuta ignem suum explicat. Erigitur uirtus cum tacta est et impulsu. Praeterea quaedam sunt quidem in animo, sed parum prompta, quae incipiunt in expedito esse cum dicta sunt; quaedam diuersis locis iacent sparsa, quae contrahere inexercitata mens non potest. Itaque in unum conferenda sunt et iungenda, ut plus ualeant animumque magis adleuent.

« Réclameras-tu une explication, quand on te citera ces vers ? :

“On soigne les injures par l’oubli”

“La fortune sourit aux audacieux”

“Le paresseux est un obstacle à lui-même”

Ces sentences se passent d’avocat : elles touchent le sentiment lui-même et, la nature faisant son office, produisent leur effet. Les âmes portent les semences de tous les sentiments honnêtes, qui sont stimulées par l’admonition tout comme l’étincelle, à l’aide d’un souffle léger, laisse échapper le feu. La vertu, dès qu’elle a été touchée et mise en mouvement, se dresse. En outre, l’esprit certes renferme certaines notions, mais peu disponibles, qui se mettent à disposition aussitôt qu’elles ont été formulées ; certaines notions gisent éparses en divers endroits, ne pouvant être rassemblées par un esprit qui n’a pas été exercé. C’est pourquoi on doit les réunir et les mettre en rapport, pour que, renforcées, elles soutiennent davantage l’esprit. »

(Ex. 6) Sen. Ep. 94, 43 *Quis autem negabit feriri quibusdam praeceptis efficaciter etiam imperitissimos ? Velut his breuissimis uocibus, sed multum habentibus ponderis :*

“Nil nimis”

“Auarus animus nullo satiatur lucro”¹²

“Ab alio expectes alteri quod feceris”¹³

Haec cum ictu quodam audimus, nec ulli licet dubitare aut interrogare “quare ?” ; adeo etiam sine ratione ipsa ueritas lucet.

« Or qui nierait que même les plus ignorants sont efficacement frappés par certains préceptes ? Comme par ces très brèves phrases, mais qui ont beaucoup de poids :

⁹ I 21 F ; Rib. 250 ; OTTO A. (1962) : p. 397, s.v. iniuria 1.

¹⁰ Virg. En. X, 284.

¹¹ OTTO A. (1962) : p. 398, s.v. piger 1.

¹² A 2 F.

¹³ A 57 F ; Rib. 2 ; A 56 G ; OTTO A. (1962) : p. 400, s.v. alius 2.

“Rien de trop”

“Un esprit avare par nul gain n’est rassasié”

“Attends des autres ce que tu auras fait à autrui”

Nous recevons en quelque sorte un coup en entendant cela, et nul ne songe à douter ou à demander “pourquoi ?”, tant la vérité, même sans explication, est lumineuse par elle-même. »

(Ex. 7) Sen. Ep. 108, 8-9 *Facile est auditorem concitare ad cupidinem recti ; omnibus enim natura fundamenta dedit semenque uirtutum. Omnes ad omnia ista nati sumus : cum inritator accessit, tunc illa animi bona ueluti sopita excitantur. Non uides quemadmodum theatra consonent quotiens aliqua dicta sunt quae publice adgnosimus et consensu uera esse testamur ?*

“*Desunt inopiae multa, auaritiae omnia*”¹⁴

“*In nullum auarus bonus est, in se pessimus*”¹⁵

Ad hos uersus ille sordidissimus plaudit et uitii suis fieri conuicium gaudet : quanto magis hoc iudicas euenire cum a philosopho ista dicuntur, cum salutaribus praeceptis uersus inseruntur, efficacius eadem illa demissuri in animum inperitorum ?

« Il est facile d’inciter son auditeur à l’amour du bien ; car la nature a donné à tous le fondement et le germe des vertus. Nous sommes tous faits pour tous les actes vertueux : si quelqu’un se présente pour les stimuler, alors ces bonnes intentions, pour ainsi dire assoupies, se réveillent. Ne vois-tu pas comment nos théâtres retentissent chaque fois qu’on prononce quelques paroles que nous reconnaissons publiquement et dont nous attestons, par notre consensus, la vérité ?

“L’indigent manque de beaucoup, l’avare de tout”

“L’avare n’est bon pour personne, mais c’est le pire envers lui-même”

À ces vers, l’homme le plus vil applaudit et se réjouit de voir blâmer ses vices : mesures-tu combien l’effet est redoublé quand ces mots sont dits par un philosophe, quand se mêlent aux salutaires préceptes des vers qui les enfonceront plus efficacement dans les âmes des ignorants ? »

(Ex. 8) Sen. Ep. 108, 11-12 *Magis tamen feriuntur animi cum carmina eiusmodi dicta sunt :*

“*Is minimo eget mortalis qui minimum cupit*”¹⁶

“*Quod uult habet qui uelle quod satis est potest*”¹⁷

Cum haec atque eiusmodi audimus, ad confessionem ueritatis adducimur ; illi enim quibus nihil satis est admirantur, adclamant, odium pecuniae indicunt.

« Cependant on frappe davantage les esprits quand on prononce des vers de ce type :

“Le mortel le moins indigent est celui qui désire le moins”

“On a tout ce qu’on veut quand on ne veut que ce qui suffit”

Quand nous entendons ces vers et d’autres de ce type, nous sommes conduits à convenir de leur vérité ; même ceux à qui rien ne suffit sont dans l’admiration, l’acclamation, affichent leur haine des richesses. »

Les *sententiae* publiennes se trouvent mêlées par trois fois à d’autres formes brèves :

- L’ex. 5b, un hémistiche virgilien (*En. X, 284*), est en fait un vieux proverbe cité généralement sous la forme *Fortes Fortuna adiuvat*¹⁸ que l’on trouve également chez Térence et Cicéron¹⁹.

¹⁴ Rib. 236 *Inopiae desunt pauca, auaritiae omnia* ; OTTO A. (1962) : p. 397, s.v. *auaritia* 1, *Inopiae desunt multa, auaritiae omnia* ; variante de I 7 G.

¹⁵ I 7 F ; Rib. 234 ; I 5 ; OTTO A. (1962) : p. 397, s.v. *auarus* 3.

¹⁶ I 56 *Is minimum eget mortalis qui minimum cupit* ; Rib. 286 ; OTTO A. (1962) : p. 397, s.v. *ego* 1.

¹⁷ Q 76 F ; Q 74.

¹⁸ OTTO A. (1962) : p. 397.

¹⁹ Cic. *Tusc.* 2, 4, 11 *Minime mirum id quidem. Nam efficit hoc philosophia: medetur animis, inanes sollicitudines detrahit, cupiditatibus liberat, pellit timores. Sed haec eius uis non idem potest apud omnes; tum ualet multum, cum est idoneam complexa naturam. “Fortes” enim non modo “fortuna adiuvat”, ut est in uetere prouerbio, sed multo magis ratio, quae quibusdam quasi praeceptis confirmat uim fortitudinis.*

- L'ex. 5c est un proverbe latin²⁰ que certains éditeurs rajoutent dans le texte virgilien, à côté de l'hémistiche précédent, justement à la suite de cette citation de Sénèque.
- L'ex. 6a est un précepte calqué sur la maxime delphique *mêden agan*, cité par Cicéron au rang des *uetera praecepta sapientium*²¹ et figurant dans le corpus parémiologique latin²².
- À ces trois intruses s'ajoute le problème des ex. 4 et 6c : ce ne sont ni des proverbes ni des préceptes, comme ceux ci-dessus, mais leur authenticité est mise en doute par divers éditeurs des *Sententiae* de Publilius Syrus²³.

Pour brouiller encore un peu les pistes, on peut ajouter que certaines *sententiae*, telle celle de l'ex. 5a, sont parfois considérées comme des proverbes²⁴. Ainsi la frontière est-elle ténue entre sentences, proverbes et préceptes, puisqu'extraire une sentence et la citer hors de son contexte, à plusieurs reprises, la fige, voire la banalise, et, parfois, la plonge dans l'anonymat, ce qui la rapproche du proverbe. Inversement, la détermination du caractère proverbial de telle expression, se faisant bien sûr *a posteriori*, à force de répétition et de citation, est problématique, car hypothétique²⁵.

Nous nous en tiendrons quant à nous aux vers de Publilius Syrus, encore au stade de sentences dans les citations sénéquiennes, et nous nous intéresserons à leur trajet, du texte-source au texte-réceptacle : nous chercherons comment et pourquoi Sénèque les cite, quelles sont les fonctions de ces emplois ainsi que les enjeux des transferts que l'on observe : de la poésie dramatique à la prose philosophique ; du mime, spectacle populaire, au dialogue philosophique, à la consolation, à la correspondance, pratiques sérieuses et plus intimes.

Pour ce faire, nous présenterons d'abord les *sententiae* elles-mêmes en nous interrogeant sur leur mode de citation, puis nous nous demanderons si la cueillette des sentences à laquelle Sénèque se livre n'est pas contradictoire avec sa critique de la culture anthologique ; enfin nous verrons comment résoudre cette apparente inconséquence, notamment en appréciant la valeur philosophique des *sententiae* publiennes.

Les *sententiae* mimiques dans la prose sénéquienne

Sur nos huit passages, six appartiennent à la correspondance, à quatre lettres exactement puisque les lettres 94 et 108 comprennent des *sententiae* en deux endroits. Les deux autres œuvres dont est extraite la *sententia* qui revient deux fois sous une forme identique sont le *De Tranquillitate* (traité adressé à Annaeus Serenus, préfet des vigiles sous Néron, traitant de la recherche de la paix de l'âme) et la *Consolation à Marcia* (adressée à la fille de Crémétius Cordus, historien victime de Séjan, après la mort de ses fils), œuvres comparables puisque

Ter. *Phorm.* 202-203 (Geta) *Ergo istaec quum ita sint, Antipho, tanto magis te aduigilare aequum est : Fortes Fortuna adiuuat.*

²⁰ OTTO A. (1962) : p. 398.

²¹ Cic. *Fin.* 3, 73 *Quaeque sunt uetera praecepta sapientium, qui iubent tempori parere et sequi deum et se noscere et nihil nimis, haec sine physicis quam uim habeant – et habent maximam – uidere nemo potest.*

²² OTTO A. (1962) : p. 400.

²³ GIANCOTTI F. (1992) : p. 18 et 20. Pour “*Non est beatus, esse se qui non putat*”, MEYER W. l'inclut dans les sentences publiennes, tandis que RIBBECK O. le range parmi les fragments incertains de *palliatae*. Quant à “*Ab alio expectes alteri quod feceris*”, elle a été incluse par RIBBECK O. parmi les fragments incertains de *palliatae* et par MEYER W. parmi les *sententiae* semblant de Publilius.

²⁴ OTTO A. (1962) : p. 397, mais cela reste assez marginal par rapport aux 730 *Sententiae* du mime.

²⁵ Ajoutons qu'il n'y a pas de corrélation entre les *sententiae* citées de façon anonyme par Sénèque et reprises par OTTO A. (ex. 5 et 6c) ou entre les *sententiae* citées de façon anonyme par Sénèque mais non reprises par OTTO A. (ex. 4, 6b, 8b). En revanche les *sententiae* attribuées à Publilius Syrus (ex. 1 et 3) ne figurent pas dans le corpus proverbial d'OTTO A. : on peut émettre l'hypothèse de leur plus grande originalité, ou d'un souvenir de leur auteur plus prégnant dans ces deux cas.

faisant toutes deux partie des dix *Dialogi* écrits entre 37 et 43. C'est un ensemble cohérent qui légitime une étude conjointe.

Forme des sententiae : frappantes sans être aveuglantes

Ce sont des sentences présentées isolées ou en série. En cas de citations multiples, les *sententiae* commencent par des initiales différentes et n'ont donc été prélevées en bloc à partir d'une anthologie, où elles sont classées par ordre « alphabétique »²⁶ : nous pouvons déjà formuler l'hypothèse d'un choix en fonction non de leur forme mais de leur contenu.

Ces *sententiae* sont brèves (monostiches, en sénaires iambiques – ex. 3, 6b, 6c, 7b, 8a – ou trimètres hellénisants – ex. 1, 4, 5a, 7a, 8b –), ce qui n'est pas un obstacle, au contraire, à leur force de frappe (*feriri, ictu quodam*), à leur efficacité et à leur éclat (*efficaciter, multum ponderis, lucet*). Elles sont condensées, car formées de mots de sens plein soigneusement choisis pour jouer de diverses répétitions :

- phoniques (allitérations en /k/ ex. 1 et 2 ; assonance en /u/ ex. 7b ; en chiasme /ae a a ae/ ex. 7a – avec un choix de variante qui souligne la gradation –) ;
- sémantiques (totales : *potest... potest...* ex. 1, *non... non...* ex. 4, *quod... quod...* ex. 8b ; ou partielles, avec les figures de la dérivation : *minimo... minimum* ex. 8, du polyptote : *est esse* ex. 4, *uult, uelle* ex. 8).

Très souvent les sentences sont structurées par l'antithèse²⁷ ou le paradoxe. Ici pourtant nous n'avons relevé qu'un exemple de la première (ex. 4 *non est / esse*) et trois du second : paradoxe immédiat (choc de deux propositions, de deux syntagmes) formé par le renversement de l'ex. 4, ou second (un énoncé se révélant, à la réflexion, contradictoire, inacceptable, ou simplement surprenant) dans les ex. 3 et 5a. Nous avons en revanche des *sententiae* plus subtiles, jouant moins sur la binarité que sur la dialectisation de la pensée. On remarque :

- l'alternance (*alio... alteri...* ex. 6) ;
- la correction (ex. 3 ; nuances entre *inopiae* et *avaritiae* ex. 7a, entre *eget* et *minimum cupit* ex. 8) ;
- la progression par amplification de *cuiuis* à *cuiquam* ex. 1 et 2, et de *in nullum bonus* à *in se pessimus* ex. 7b²⁸.

Finalement, ces *sententiae* sont frappantes, aisément mémorisables, mais moins pour leur forme que pour leur contenu, nuancé. Elles sont loin d'être uniquement « tape à l'œil », car Sénèque se méfie de ce qu'il nomme, en un bel hapax, des *ocliperia* (cf. *infra*, note 41). Elles n'éblouissent pas, mais sont parfaitement assimilées, au point que le texte réceptacle se laisse contaminer par elles. On observe en effet que dans la prose sénéquienne d'une part le commentaire des sentences produit un style sentencieux, appelle la pointe (ex. 2 *Aufert uim...*, ex. 4 *Nisi sapienti sua non placent ; Omnis stultitia laborat fastidio sui*)²⁹ ; d'autre part dans la poésie dramatique de Sénèque, la forme des *sententiae* du mime les apparente à certaines

²⁶ Ordre se limitant à la première lettre d'un mot, selon l'usage antique.

²⁷ GIANCOTTI F. (1967) : p. 445 et suiv. (« Diade et stile »).

²⁸ GIANCOTTI F. (1967) : p. 450, privilégie l'opposition entre *in nullum* et *in se*, mais la *sententia* ne s'articule pas autour de l'antithèse, sinon de la gradation.

²⁹ Sénèque cite d'ailleurs, à la suite de la *sententia* de Publilius Syrus de l'ex. 3, deux *sententiae* de Lucilius qui expriment encore mieux selon lui une pensée similaire :

Ep. 8, 8 *Hunc sensum a te dici non paulo melius et adstrictius memini :*

“*Non est tuum fortuna quod fecit tuum*”

Illud etiam nunc melius dictum a te non praeteribo :

“*Dari bonum quod potuit auferri potest*”.

Hoc non imputo in solutum : de tuo tibi. Vale.

des *sententiae* de Sénèque³⁰, si bien que deux *sententiae* de Publilius Syrus au moins ont, dans un mouvement inverse de celui que nous étudions, été insérées *a posteriori*, par des admirateurs du mime sans doute :

*Ph. 264 Haud quisquam ad uitam facile reuocari potest*³¹

« Personne ne peut être aisément rappelé à la vie »

Aga. 934 Fidem secunda poscunt, aduersa exigunt

« On demande de la confiance dans le bonheur, on l'exige dans le malheur »

Finalement les *sententiae* de Publilius font l'objet de doubles transferts : elles passent du mime à la philosophie, à l'initiative du philosophe lui-même, ainsi que du mime à la tragédie, sur celle de lecteurs postérieurs.

Négligence de l'auteur et du contexte théâtral

Cette malléabilité des *sententiae* s'accorde avec le traitement que Sénèque réserve au théâtre : il souligne qu'elles émanent de la scène, mais pour mieux les en éloigner. Il apprécie surtout que ces *sententiae* puissent rayonner en dehors de leur contexte mimique. On le voit à sa négligence, au sens propre, de leur auteur et de l'univers théâtral :

- Trois citations sont anonymes, sans référence ni à leur auteur ni au contexte théâtral : ex. 5, 6 et 8 (cette dernière comportant la mention de l'approbation d'un public – *admirantur, adclamant, indicunt* – mais pas spécifiquement théâtral). Ce sont des passages où le commentaire insiste sur la reconnaissance immédiate de la vérité de ces *sententiae* (respectivement : *aduocatum ista non quaerunt ; ipsa ueritas lucet ; ad confessionem ueritatis adducimur*).
- Trois citations sont accompagnées de renvois à l'univers théâtral, sans mention de l'auteur : ex. 2 *e pulpito*, ex. 4 *apud poetam comicum*, ex. 7 *theatra, plaudit*. Dans l'ex. 4, le contexte originel n'est pas souligné outre mesure, tandis que dans l'ex. 7 Sénèque évoque la réaction positive d'un public³² et que dans l'ex. 2 il note bien que ce vers digne d'intérêt émane d'une scène comique.

³⁰ On peut faire par exemple les rapprochements suivants :

Ribb. 213 *Heu quam miserum est discere seruire, ubi sis doctus dominari !*

Ag. 610 *O quam miserum est nescire mori !*

Ribb. 314 *Miserum est tacere cogi quod cupias loqui*

Ribb. 372 *Miserrimum est arbitrio alterius uiuere*

Tro. 425 *Miserrimum est timere, cum speres nihil*

Ribb. 282 *Incertus animus dimidium est sapientiae*

Ed. 208-209 Vbi laeta duris mixta in ambiguo iacent, incertus animus scire cum cupiat, timet

Ribb. 293 *Laus noua nisi oritur, etiam uetus amittitur*

Thy. 211-12a Laus uera et humilis saepe contingit uiro, non nisi potenti falsa.

³¹ Cette *sententia*, que seul *E* comporte, a un P2 spondaïque. Or les P2 et P4 spondaïques (cas de la *sententia* suivante) sont caractéristiques du sénaire, mais non du trimètre de Sénèque.

³² En revanche son père cite cette même *sententia* en l'attribuant à Publilius Syrus : Sen. Rh. *Controu. VII, 8-9, Cassius Seuerus, summus Publili amator, aiebat non illius hoc uitium esse sed eorum, qui illum ex parte qua transire deberent imitarentur, [non imitarentur] quae apud eum melius essent dicta quam apud quemquam comicum tragicumque aut Romanum aut Graecum. Vt illum uersum, quo aiebat unum uersum inueniri non posse meliorem :*

“Tam dest auaro quod habet quam quod non habet”

• Deux citations seulement mentionnent un auteur, Publilius Syrus : ex. 1 et 3³³. Dans ces passages, le théâtre occupe une part plus importante : Publilius est comparé aux auteurs tragiques et comiques, qu'il dépasse (ex. 1 comparatifs *uehementior, fortiora* ; ex. 3 superlatif *disertissimorum*), justement chaque fois qu'il s'émancipe de son registre mimique et populaire (ex. 1 *quotiens... reliquit* ; ex. 3 non *excalceatis sed cothurnatis*). Sénèque apprécie donc en lui la capacité de dépasser les auteurs de genres plus reconnus et de parler à un public élargi.

Il semble donc que ce soit moins l'identité de l'auteur ou le contexte initial précis – le mime – de ces *sententiae* qui intéresse Sénèque que leur contenu et la valeur qu'elles acquièrent dans un nouveau contexte. Cette conclusion est corroborée par la remarque de l'ex. 7 : les *sententiae* seront d'autant plus efficaces qu'elles seront mélangées à des préceptes et prononcées par un philosophe. C'est dire que l'origine théâtrale importe peu en tant que telle et gagne même à être gommée, au bénéfice d'un emploi bien différent.

Comment tirer des fruits de ces fleurs ?

Nous aurions aimé, à ce point de notre réflexion, creuser la question du fonds dans lequel Sénèque a puisé pour citer ces *sententiae* (ont-elles été sélectionnées lors d'une écoute théâtrale ? prélevées à partir du texte des mimes ou d'une anthologie déjà constituée, et, le cas échéant, par qui ?³⁴), mais cela s'avère délicat. L'entreprise de G. Barabino, qui étudie le lien entre quelques citations de Sénèque et les gnomologies sur la richesse³⁵, s'avère intéressante, mais ici nos *sententiae* ne sont pas organisées autour d'une thématique unitaire³⁶. En outre le vocabulaire de la sélection, de la cueillette, de l'extraction, qui aurait indiqué une « pratique anthologique » n'est pas plus présent quand Sénèque cite nommément Publilius, mais cela ne permet pas de tirer de conclusion définitive. Finalement, nous avons préféré orienter notre réflexion différemment et comparer la position théorique de Sénèque avec sa pratique : comment concilier le fait qu'il critique la cueillette de sentences alors qu'il s'y livre ? Il faut certainement faire la différence entre ce que nous appellerons la « pratique anthologique »³⁷ (cueillette de fleurs dans les textes à la recherche de la pointe qui fera mouche), la « culture gnomologique » (usage des seules gnomologies³⁸ sans recours aux textes complets), et « l'usage gnomologique » (usage ponctuel des gnomologies).

et illum de eadem re dictum :

“Desunt luxuriae multa, auaritiae omnia”

ut illos uersus, qui huic quoque ter abdicatio possent conuenire :

“o uita misero longa, felici breuis!”

et plurimos deinceps uersus referebat Publili disertissimos.

³³ L'éditeur de la C.U.F. attribue aussi à Publilius la paternité de l'exemple 2, en traduisant *Egregium uersum et dignum qui non e pulpito exiret* par « Écoute une belle sentence qui mériterait de ne pas se perdre dans les facéties de Publilius ».

³⁴ Cf. LUCARINI C. M. (2004).

³⁵ BARABINO G. (1973).

³⁶ À la différence du *gnomologium* étudié par BARNES J. (1950), sur la *τύχη* et sa relation à la vie humaine.

³⁷ Le mot « anthologie » est employé pour décrire les collections d'extraits littéraires qui nous sont parvenus dans la tradition manuscrite, ainsi que les restes fragmentaires d'autres compilations qui ont été découverts dans les *papyri*. Le terme s'applique à des compilations si différentes qu'elles n'ont en commun que le fait d'être des compilations (BARNES J. (1950) : p. 132).

³⁸ Selon la définition de WILSON W. T. (1994) : p. 26, un *gnomologium* est une anthologie ou collection entièrement composée (ou presque entièrement) d'énoncés gnomiques ; ces textes n'ont pas d'organisation logique, mais sont composés de multiples entrées, sans plan d'ensemble : les nombreux « micro-arguments » ne construisent pas de « macro-argument ».

Critique de la « cueillette » des « fleurettes »

Il convient tout d'abord de faire état de cette critique, avant de pouvoir résoudre, le cas échéant, la contradiction. On voit dans l'extrait suivant le mépris de Sénèque pour les *flosculi*, les « fleurettes », c'est-à-dire les *sententiae*³⁹ ; mais c'est surtout la pratique répétée (cf. le fréquentatif *capto* de *capio*) de la cueillette qu'il condamne :

Ep. 33, 7 Certi profectus uiro captare flosculos turpe est et fulcire se notissimis ac paucissimis uocibus et memoria stare,

« Il est honteux pour un homme assuré de son progrès de chercher à cueillir des fleurettes, de s'appuyer sur des paroles très connues et très peu nombreuses, et de ne se fier qu'à sa mémoire ».

Pourquoi cette critique ? Parce qu'une telle approche, indigne du *progređiens* (mais peut-être pas du simple ignorant, de l'*imperitus*) reste superficielle et ne permet pas d'embrasser un sujet correctement⁴⁰. Sénèque tient à souligner le contraste entre cette démarche et celle de la vraie philosophie, la philosophie stoïcienne, qui ne peut se laisser appréhender par extraits ou *ocliferia*⁴¹. Sa critique porte sur la « pratique anthologique » (*captare flosculos*), qui ne s'intéresse qu'à la forme et sur la « culture gnomologique » (*fulcire...*) qui ne prend pas en compte le contexte des citations, mais non sur « l'usage gnomologique », qui veille à trouver une citation adaptée à un propos pour l'intégrer à une pensée personnelle. Il dresse un véritable code du bon usage des gnomologies.

Du bon usage des gnomologies

En fait, Sénèque oppose la cueillette de sentences, honteuse pour un homme, à l'apprentissage scolaire des *sententiae* et des chries, tout à fait honorable et même profitable

³⁹ On trouve une expression similaire chez Cicéron (*Pro Sestio* 119 *Non sum tam ignarus, iudices, causarum, non tam insolens in dicendo, ut omni ex genere orationem aucuper et omnis undique flosculos carpam atque delibem. Scio quid grauitas uestra, quid haec aduocatio, quid ille conuentus, quid dignitas P. Sesti, quid periculi magnitudo, quid aetas, quid honos meus postulet*, « Je ne suis pas assez ignorant, juges, de la procédure judiciaire, assez inhabitué à l'art oratoire, pour chasser mon gibier dans tous les domaines et pour glaner et cueillir partout les belles fleurs de la rhétorique. Je sais ce que réclament votre gravité, ce groupe d'amis, cette assistance, la haute situation de P. Sestius, l'importance du risque, mon âge, mon rang »), alors qu'il vient de citer des fragments de la comédie jouée lors des Jeux Floraux de 57, et en particulier un vers qui n'est pas une *sententia* générale mais une *sententia*-pointe :

Cic. *Pro Sest.* 118

Huic, Tite, tua post principia atque exitus Vitiosae Vitae !

« Après de tels débuts, tel sera, Titus,

la misérable fin de tes jours corrompus ».

Cf. la contribution de MORETTI G. dans ce volume sur ce passage.

⁴⁰ Sen. *Ep.* 33, 5 *Quare deponere istam spem posse te summatim degustare ingenia maximorum uirorum : tota tibi inscipienda sunt, tota tractanda*, « Ainsi abandonne l'espoir de pouvoir goûter le génie des plus grands hommes en restant à la surface : c'est tout entier que tu dois l'examiner, tout entier le méditer ». On notera le réseau d'oppositions entre la surface (*summatim, degustare*) et la profondeur, l'englobement (*tota, inspicio, tracto*).

⁴¹ Sen. *Ep.* 33, 3 *Non est ergo quod exigas excerpta et repetita : continuum est apud nostros quidquid apud alios excerpitur. Non habemus itaque ista ocliferia nec emptorem decipimus nihil inuenturum cum intrauerit praeter illa quae in fronte suspensa sunt : ipsis permittimus unde uelint sumere exemplar*, « Il n'y a donc pas de raison pour que tu exigés des extraits et des citations : il n'y pas de solution de continuité chez nous [Stoïciens] dans ce qui chez les autres n'est donné qu'en extraits. C'est pourquoi nous ne possédons pas ces articles tape-à-l'œil, ni ne trompons l'acheteur qui, après être entré, ne trouvera rien d'autre que ce qu'on a accroché en vitrine : nous permettons aux gens de s'approprier un exemplaire de ce qu'ils veulent ». Ici encore Sénèque joue sur les oppositions, entre l'extrait, le fragment (*excerpta, excerpitur*) et le continu (*continuum*) d'une part, entre l'emprunt (*repetita, apud alios excerpitur*) et le fonds propre (*apud nostros*) d'autre part.

puisque les pensées enserrées dans le cadre du vers se laissent mémoriser plus facilement et sont efficaces pour les *progređientes* (cf. *supra* note 4).

Sénèque préconise de sélectionner quelques extraits avec mesure⁴² afin de pouvoir les assimiler et d'atteindre l'équilibre entre notre capacité et notre désir⁴³. Cet équilibre sera atteint quand on aura écarté deux attitudes également condamnables : la tentation du butinage (*carpo*) et celle de l'encyclopédisme orgueilleux (*auide inuadenda uniuersa*). Il recommande un juste milieu (souligné par d'autres sonorités : *per partes peruenietur ad totum*), c'est-à-dire une étude sérieuse, approfondie, mais qui ne saurait être exhaustive, pour adapter l'opération intellectuelle (*haurio, capio*) à la capacité de ce même intellect (*aptari, quantum*). Il faut alterner lecture et écriture, entre lesquelles des échanges fructueux doivent intervenir, imiter les abeilles qui butinent mais transforment ensuite en un miel leur récolte de divers pollens⁴⁴.

On peut vérifier que Sénèque s'applique à lui-même ses propres conseils, qu'il ne s'appuie pas seulement sur sa mémoire ou sur des *uoces notissimae*, des « paroles très connues ». Il collecte des *sententiae* en nombre limité alors qu'elles abondent⁴⁵, *sententiae* qui ne sont pas encore très connues et peu citées par ailleurs⁴⁶. En d'autres termes, Sénèque ne se montre adepte ni de la pratique anthologique, qui serait un butinage aléatoire et potentiellement illimité, à des fins ornementales, ni de la culture gnomologique, pour, par exemple, un usage grammatical et lexicographique de la citation, mais seulement adepte d'un usage gnomologique raisonné, à des fins d'exégèse morale⁴⁷ : il ne cite les *sententiae* que quand elles lui sont utiles, et en propose une relecture toute personnelle. C'est cette « citation-assimilation »⁴⁸ que nous allons à présent étudier.

⁴² Sen. Ep. 2, 4-5 *Probatos itaque semper lege, et si quando ad alios deuerti liberit, ad priores redi. Aliquid cotidie aduersus paupertatem, aliquid aduersus mortem auxili compara, nec minus aduersus ceteras pestes ; et cum multa percurrens, unum excerpe quod illo die concoquas. Hoc ipse quoque facio : ex pluribus quae legi aliquid apprehendo*, « C'est pourquoil lis toujours les livres qu'on a approuvés, et si tu as parfois le désir de t'en détourner pour aller vers d'autres, reviens aux premiers. Procure-toi chaque jour quelque aide contre la pauvreté, contre la mort, autant que contre les autres fléaux ; et quand tu auras parcouru beaucoup de lignes, prélève un extrait pour l'assimiler ce jour-là. Moi-même c'est ce que je fais aussi : je m'approprie quelque chose à partir des multiples lectures que j'ai faites ».

⁴³ Sen. Ep. 108, 2 *Nec passim carpenda sunt nec auide inuadenda uniuersa : per partes peruenietur ad totum. Aptari onus uiribus debet nec plus occupari quam cui sufficere possimus. Non quantum uis sed quantum capis hauriendum est. Bonum tantum habe animum : capies quantum uoles. Quo plus recipit animus, hoc se magis laxat*, « Il ne faut ni faire la cueillette ça et là ni envahir avidement l'ensemble des choses : c'est partie par partie que l'on parviendra au tout. On doit adapter le fardeau à ses forces et ne pas prendre plus qu'il nous est possible. On doit puiser non en proportion de notre désir mais en proportion de notre capacité. Il faut seulement avoir un esprit bien disposé : notre capacité et notre désir seront proportionnés. Plus l'esprit reçoit, plus il s'élargit ».

⁴⁴ Sen. Ep. 84, 2-3 *Nec scribere tantum nec tantum legere debemus : altera res contristabit uires et exhauriet (de stilo dico), altera soluet ac diluet. Inuicem hoc et illo commeandum est et alterum altero temperandum, ut quidquid lectione collectum est stilus redigat in corpus. Apes, ut aiunt, debemus imitari, quae uagantur et flores ad mel faciendum idoneos carpunt, deinde quidquid attulere disponunt ac per fauos digerunt*. Sur la comparaison avec le travail de l'abeille et son rapport avec l'usage des anthologies, cf. BARNES J. (1950) : p. 132-135.

⁴⁵ Sen. Ep. 33, 6 *Si tamen exegeris, non tam mendice tecum agam, sed plena manu fiet ; ingens eorum turba est passim iacentium ; sumenda erunt, non colligenda. Non enim excidunt sed fluunt ; perpetua et inter se contexta sunt*, « Si tu l'exiges cependant, je ne me conduirai pas si chichement avec toi, mais t'en [des maximes] donnerai à foison ; la foule de ces gisements est immense et omniprésente ; on n'aura qu'à les ramasser, sans avoir à les colliger. Car elles ne tombent pas goutte-à-goutte mais coulent à flots ; il y a entre elles continuité et unité de contexture ».

⁴⁶ Cf. les *testimonia et exempla* consignés par RIBBECK O. (1962).

⁴⁷ Typologie des usages de la citation proposée par AUVRAY-ASSAYAS C. (1987) : p. 29.

⁴⁸ C'est le concept que défend TAMPANARO S. (1984).

Philosophie des sentences

Remarquons pour commencer que Sénèque n'est pas le seul philosophe à s'intéresser au mime, genre pourtant méprisé en général par l'élite⁴⁹. Il apprécie ce genre théâtral en tant que miroir de la réalité – on sait qu'il se caractérise par l'imitation et le réalisme, confinant parfois à la caricature – et en particulier quand il en dénonce les vices, même insuffisamment selon notre philosophe moraliste⁵⁰.

Vérité des sententiae publiennes

En ce qui concerne les sentences de Publilius Syrus, elles sont, selon Sénèque, aussi sérieuses que des vers tragiques (ex. 3), mais elles sont en outre philosophiques (elles relèvent de ce domaine : ex. 3 *Ep.* 8, 8 *Vnum uersum eius, qui ad philosophiam pertinet* ; elles conduisent vers la vérité tant les ignorants que les plus expérimentés : ex. 6 et 8 *Ep.* 94, 43 *Quis autem negabit feriri quibusdam praeceptis efficaciter etiam imperitissimos ? Ep.* 108, 11-12 *Cum haec atque eiusmodi audimus, ad confessionem ueritatis adducimur* ; parce qu'elles-mêmes renferment des éclats de vérité : ex. 6 *Ep.* 94, 43 *adeo etiam sine ratione ipsa ueritas lucet*). Elles sont donc autant des vecteurs conduisant à la vérité que des écrans de vérité, ou, dans la terminologie stoïcienne, autant des *decreta* (principes théoriques universels de la philosophie éthique) de la dogmatique que des *praecepta* (conseils pratiques et particuliers) de la parénèse, qui doivent de toutes façons être complémentaires pour être efficaces⁵¹. Porteuses de vérité, les *sententiae* de Publilius sont soumises à la grille de lecture philosophique de Sénèque.

Lecture philosophique des sententiae mimiques

La lecture qu'en propose Sénèque diffère largement du traitement qu'il réserve à d'autres sentences, comme celles d'Épicure. Ces dernières, dans la première trentaine des *Lettres à Lucilius*, sont citées en fin de lettre, présentées comme un cadeau ou un dû de Sénèque envers son lecteur, et laissées à la libre méditation de leur destinataire⁵². On peut ainsi apprécier, dans une lettre où Sénèque reconstruit la mise en scène de l'écriture, la désinvolture avec laquelle il introduit la maxime du philosophe du Jardin :

Sen. *Ep.* 22, 13 *Iam imprimebam epistulae signum, resoluenda est, ut cum sollemni ad te munusculo ueniat et aliquam magnificam uocem ferat secum ; et occurrit mihi ecce nescio utrum uerior an eloquentior. "Cuius ?" inquis. "Epicuri" ; (adhuc enim alienas sarcinas adorno) : "Nemo non ita exit e uita tamquam modo intrauerit". Quemcumque uis occupa, adulescentem, senem, medium : inuenies aequae timidum mortis, aequae inscium uitae.*

⁴⁹ Cf. le goût de Platon pour les mimes de Sophron (Dio. Laërce 3, 18 et Quint. I, 10, 17 *Mimorum quidem scriptor, sed quem Plato adeo probauit, ut suppositos capiti libros eius, cum moreretur, habuisse credatur*).

⁵⁰ Sen. *Breu.* 12, 8 *I nunc et mimos multa mentiri ad exprobrandam luxuriam puta. Plura me hercules praetereunt quam fingunt et tanta incredibilium uitiorum copia ingenioso in hoc unum saeculo processit, ut iam mimorum arguere possimus negligentiam*, « Va maintenant penser que les mimes exagèrent beaucoup dans leur critique de la luxure. Mais assurément ils en omettent davantage qu'ils n'en imaginent, et l'abondance si considérable de vices incroyables dans notre siècle ingénieux en cette seule matière a si bien progressé que nous pourrions désormais dénoncer la négligence des mimes ». Cf. CASAMENTO A. (2002) : p. 56-57.

⁵¹ Sen. *Ep.* 95, 54 *In superuacuum praecepta iactabimus nisi illud praecesserit, qualem de quacumque re habere debeamus opinionem, de paupertate, de diuitiis, de gloria, de ignominia, de patria, de exilio*, « Ce sera en vain que nous jetterons nos préceptes, s'ils n'ont pas été précédés par quelque réflexion nous permettant d'avoir une opinion sur tout, pauvreté et richesses, gloire et ignominie, patrie et exil ».

⁵² Cf. PARE-REY P. (2008).

« J'appliquais à l'instant le cachet à ma lettre, mais il faut la rouvrir pour qu'elle t'arrive avec le petit présent d'usage, porteuse de quelque magnifique parole ; et voici qu'il m'en vient une aussi vraie qu'éloquente. "De qui ?" demandes-tu. "D'Épicure" (car je fournis jusqu'à présent les bagages d'autrui) : "Personne ne sort de la vie comme s'il venait d'y entrer". Prends qui tu veux, jeune, vieux, entre deux âges : tu le trouveras également effrayé de la mort, également ignorant de la vie. »

Son système est pillé, « dilué en sentences », par opposition au Stoïcisme qui ne se laisse pas réduire à de telles bribes de philosophie (cf. *supra* note 41). Par contraste, les sentences de Publilius Syrus font l'objet d'une véritable intégration à leur nouveau contexte d'insertion. Dans ce mouvement, leur origine théâtrale subit un traitement particulier : Sénèque la souligne le plus souvent, pour, dans un premier temps, éloigner ces vers du mime et les rapprocher de la tragédie (ex. 1 *inter multa alia cothurno... fortiora* et 3 *cothurnatis dicenda sunt*), et les intégrer, dans un second temps, à la sphère philosophique (ex. 3, 5, 7). Cette lecture rend perméables les frontières entre genres mineurs et majeurs d'une part et entre les registres ludique et sérieux d'autre part.

Cette intégration des *sententiae* de Publilius dans la prose philosophique sénèqueenne est source d'un nouveau dialogue, à la limite de la maïeutique. On a effectivement tout un jeu de questions-réponses qui se crée dans l'ex. 1 : on passe de troisièmes personnes indéterminées (*si quis, animus*) à des objections feintes (*Non putavi... Vmquam tu hoc...*) auxquelles Sénèque répond par un économe *Quare autem non ?* Il implique ainsi de plus en plus son lecteur qui ne peut qu'approuver la pertinence de la *sententia*. C'est le même système dans l'ex. 4, où se succèdent tout d'abord la *sententia*, thèse étrangère et base de réflexion, puis un commentaire qui s'adresse à Lucilius (*status tuus*), puis, de la part de Lucilius, représentant de l'*opinio communis*, une objection feinte (*inquis*) qui fait office d'antithèse, et enfin la réponse du directeur de conscience qui corrige cette vue erronée (*Non quid dicat sed quid...*) par une pensée proprement philosophique : la synthèse sénèqueenne amplifie la portée de la *sententia* (on passe de *putat* à *sentiat* et de *uno die* à *assidue*) et tire, de ce dialogue philosophique, une leçon particulière (*non est quod uerearis*) puis générale, dans les *sententiae* qui résument ses vues (*Nisi sapienti sua non placent* et *Omnis stultitia laborat fastidio sui*).

Ce lien entre la généralité de la *sententia* et la particularité de la situation de communication établie par Sénèque est également soigneusement établi dans l'ex. 2 : on passe de la troisième personne du singulier à la deuxième (*ille... et tu..., ille... et tua innocentia...*) puis à la première personne du pluriel (*patimur, prouidimus*). C'est dire que la *sententia* concerne n'importe qui, mais surtout à la fois ses destinataire et destinataire : sa portée s'élargit à mesure du commentaire philosophique qui l'ex-lique, en déroule les implications.

Sénèque propose de ces vers une lecture dirigée, une véritable exégèse. C'est qu'il leur assigne des fonctions précises dans son entreprise de direction de conscience.

Des sententiae parénétiqes

Nous ferons deux remarques préalables avant de montrer en quoi ces *sententiae* sont parénétiqes : elles s'adressent à tous (ex. 6 et 8 : *etiam imperitissimos, illi enim quibus...*), parce qu'elles frappent et persuadent immédiatement ; elles n'assument pas de fonction consolatrice (même dans l'ex. 2) ou thérapeutique, en tant que remèdes une fois que les maux sont là, mais plutôt une fonction protectrice, qui consiste à se protéger avant qu'ils ne s'installent. En effet, selon le Stoïcisme, il ne faut pas seulement consentir seulement aux événements quand ils sont arrivés, mais il faut s'y préparer.

Cette fonction de prévention contre les maux ou *praemeditatio futurum malorum*, est bien décrite dans les ex. 1 et 2, où la *sententia* devient une sorte de bouclier (métaphores

guerrières des verbes *armabit* et *petatur*). Dans ces exemples, on a tout un jeu sur le vocabulaire de l'événement et de l'accident⁵³, ainsi qu'une insistance particulière sur la gestion du temps⁵⁴. En effet, en méditant cette *sententia*, on peut prévoir que nous sommes tous concernés par les accidents de la vie ; en la méditant, on peut également se dire que les maux futurs ne sont pas des maux puisqu'ils ne sont pas présents, et même que les événements qu'on perçoit comme des maux n'en sont pas, puisqu'ils ne dépendent pas de nous, ne sont pas de l'ordre de la moralité⁵⁵. Les *sententiae*, qui concernent chacun de nous (remarquons là encore les deuxième et première personnes verbales), sont donc un outil indispensable dans ces exercices préparatoires aux épreuves⁵⁶, dans la fameuse pratique stoïcienne du « pré-exercice » des « maux ».

Il est un autre point fondamental de la doctrine avec lequel les *sententiae* sont liées, celui de la *cultura animi*. Cette image de la culture de l'âme-plante est liée à celle des *semina uirtutis*, des « semences de vertu »⁵⁷, que nous trouvons dans deux de nos passages (*Omnium honestarum rerum semina* ex. 5 et *semen uirtutum* ex. 7). Pour les Stoïciens, ont été répandues en chaque être humain des « semences de vertu » (*semina in corporibus humanis diuina dispersa sunt* et ex. 7 *Omnes...*), que la philosophie enseigne à cultiver. Cette culture des éléments vertueux innés, la culture de l'âme, se fait par un cultivateur intérieur, l'âme elle-même du *proficiens*, ou par un élément extérieur, un *cultor* professionnel comme le directeur de conscience⁵⁸.

C'est de ce dernier cas que relèvent nos exemples 7 et 8, où Sénèque a choisi de parler respectivement de l'avarice (*auaritia*, *auarus*) et du désir de possession (*cupit, uult, uelle*). Les *sententiae* sur l'avarice, comparables à du terreau, agissent sur ces graines de vertu que le poète mais surtout le philosophe font germer, afin de fustiger les vices, de susciter la « haine des richesses » (*odium pecuniae*). La métaphore des « semences de vertu » est également prégnante dans l'exemple 5, où les *sententiae* sont choisies en fonction de leur capacité d'admonition : elles sollicitent (*excitantur, tacta, impulsata*) les « semences de tous les sentiments honnêtes » (*omnium honestarum rerum semina*), après quoi la vertu, sorte de tige issue de ces graines, peut se dresser (*erigitur*).

La forme sentencieuse est capable d'agir ainsi parce que le simple fait de prononcer des *sententiae* (*cum dicta sunt*) les rend disponibles, prêtes à l'usage (*in expedito esse*)⁵⁹ et les fait passer de simples potentialités, de gisements (*sunt... in animo*), à des paroles efficaces. En

⁵³ Jeu entre le verbe *accidere* de la *sententia* et les verbes d'événement du commentaire : ex. 1 *euenturum*, ex. 2 *futurum, fieri, euenisse*.

⁵⁴ Dans les constructions adverbiales et prépositionnelles *multo ante, sero, post pericula* ; dans les infinitifs futurs des infinitives *futurum, euenturum* ; dans le jeu sur les temps et modalités de l'ex. 2 *posse fieri, uides euenisse, praesentibus malis / futura, prouidimus, prospexit*.

⁵⁵ HADOT P. (1995) : p. 213.

⁵⁶ *Ibid.* p. 212.

⁵⁷ LONG A. A. et SEDLEY D. N. (2001) : p. 260-263 exposent la théorie stoïcienne selon laquelle Dieu est un feu artisan, dont le plan cosmique complet est constitué par tous les principes séminaux. Lorsque la Cosmogonie se déclenche, le feu divin se contracte pour devenir une « semence », ou une « âme » ignée. ARMISEN-MARCHETTI M. (1989) : p. 234, explique l'image des *semina uirtutis* par l'idée que la vertu, étant une aptitude innée, appelle l'image de la semence. On trouve la métaphore des *semina uirtutum* dès Aristote et Xénocrate, mais elle est surtout développée chez les Stoïciens, pour qui la vertu est une *technè* qui s'apprend. L'image de la semence est liée à la notion de *spermatikoi logoi*, ces éléments ignés, qui, avec élément passif et humide, permettent la constitution des objets de la nature. Chez Sénèque en particulier, la vertu n'est pas donnée mais demande une longue ascèse.

⁵⁸ La métaphore des *semina uirtutis* entraîne une autre image, celle de la culture de l'âme-plante ou *cultura animi*, cf. ARMISEN-MARCHETTI M. (1989) : p. 235-237. Chez Sénèque, le *bonus cultor* n'est pas extérieur mais intérieur, c'est l'âme elle-même, responsable de l'exploitation de ses propres ressources.

⁵⁹ Cf. aussi Sen. *Ep.* 94, 26 : « Il est bon de t'amener en mainte et mainte occasion à faire appel à ta mémoire : c'est un fonds à ne pas garder en réserve, mais à disposition (*non enim reposita illa esse oportet, sed in promptu*) ».

outre, le fait de grouper des *sententiae* qui ne sont pas liées entre elles mais traitent de thèmes variés (pardon, audace, paresse) apporte un autre avantage : l'esprit exerce sa capacité dialectique et se trouve ainsi soutenu (ex. 5 *magis adleuent*) par ces réflexions elles-mêmes renforcées (*plus ualeant*) par leur mise en confrontation.

Les *sententiae* ne sont finalement plus ces fleurettes qu'il est honteux de cueillir, mais bien un terreau fertile dont le philosophe use pour faire grandir les « semences de vertu » que tout être porte en lui.

Pour conclure, on peut souligner la spécificité de cette utilisation de sentences de Publilius Syrus par Sénèque : elles l'intéressent plus par leur fond que par leur forme, plus par leur contact avec la philosophie et leur part de vérité que par leur origine théâtrale. S'il les transfère de la scène mimique à sa prose philosophique, il en fait une sélection raisonnée et très choisie, conformément à sa critique de la pratique anthologique et de la culture gnomologique. Son usage gnomologique correspond à un remploi philosophique, à des fins parénétiqes. Dans les *Consolations*, la *sententia* sert de support à la *praemeditatio futurum malorum* et dans la *Correspondance* elle permet la stimulation des « germes de vertu » de Lucilius mais aussi de tous les lecteurs potentiels de Sénèque : le public des *sententiae* mimiques n'est plus seulement celui des gradins, mais le philosophe et son disciple, et, potentiellement, tout le genre humain.

Bibliographie

Éditions critiques

- FRIEDRICH O. (1880) : *Publilii Syri mimi Sententiae*, Berolini, T. Griebeni.
GIANCOTTI F. (1967) : *Mimo e gnome. Studio su Decimo Laberio e Publilio Siro*, Messina, Firenze, G. D'Anna.
MEYER G. (1880) : *Publilii Syri Mimi Sententiae*, Lipsiae, Teubner.
RIBBECK O. (1962) : *Scaenicae Romanorum poesis fragmenta. Comicoorum romanorum praeter Plautum et Terentium fragmenta*, Hildesheim, Georg Olms.

Études

- ARMISEN-MARCHETTI M. (1989) : *Sapientiae facies*, Paris, Belles Lettres.
AUVRAY-ASSAYAS C. (1987) : « La citation virgilienne dans les *Lettres à Lucilius* de Sénèque : des *praecepta* aux *decreta* du Stoïcisme », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Mulhouse*, 15, p. 29-34.
BARABINO G. (1973) : « Seneca e gli gnomologici greci sulla ricchezza », *Argentea Aetas, in memoriam Entii V. Marmorale*, Università di Genova, Ist. di Filol. Class., p. 67-82.
BARABINO G. (1985) : « Note metriche sui senari giambici delle *sententiae* di Publilio Siro », *AALig*, XLII, p. 209-228.
BARNES J. (1950) : « A new *gnomologium* : with some remarks on gnostic anthologies (I) », *The Classical Quaterly*, 44, n. 3 / 4, p. 126-137.
CAJANI G. (1986-1987) : « *Odium atque regnum*. Appunti di lettura delle *Phoenissae* di Seneca, alla ricerca di una gnómica del potere », *QCTC*, 4-5, p. 177-179.
CAJANI G. (1993) : « *Curae leuues loquuntur, ingentes stupent* (Sen. *Phaedr.* 607) Ambiguità del silenzio tragico », *QCTC*, 11, p. 171-181.
CASAMENTO A. (2002) : *Finitimus Oratori Poeta. Declamazioni retoriche e tragedie senecane*, Palermo, Flaccovio Editore.
CASTRO-MAIA DE PIMENTEL M. C. de (1983) : « As *sententiae* de Publílio Siro : perspectivas para a sua revalorização », *Euphrosyne*, n. s. XVII, p. 151-170.
DESBORDES F. (1980) : « Les vertus de l'énoncé. Notes sur les *Sentences* de Publilius Syrus », *Formes brèves, de la gnomè à la pointe, métamorphoses de la sententia*, Poitiers, La Licorne, p. 65-84.
DURET L. (1986) : « Dans l'ombre des plus grands II », *ANRW*, II, 32-5, p. 3152-3346.
GIANCOTTI F. (1967) : *Mimo e gnome. Studio su Decimo Laberio e Publilio Siro*, Messina, Firenze, G. D'Anna.
GIANCOTTI F. (1992) : « Le *sententiae* di Publilio Siro e Seneca », *La langue latine, langue de la philosophie*, Palais Farnèse, EFR, p. 9-38.
HADOT P. (1995) : *Qu'est-ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard, Folio essais.
HAMBLENNE P. (1973) : « L'opinion romaine en 46-43 et les "sentences" politiques de Publilius Syrus », *ANRW*, I, 3, Berlin, New York, p. 631-702.
LONG A. A. et SEDLEY D. N. (2001) : *Les philosophes hellénistiques*, vol. II, *Les Stoïciens*, Traduction par Jacques BRUNSCHWIG et Pierre PELLEGRIN, Paris, GF Flammarion.
LUCARINI C. M. (2004) : « Publilius Syrus et la tradizione gnomologica », dans FUNGHI M. S. (éd.), *Aspetti di letteratura gnómica nel mondo antico II*, Firenze, Leo S. Olschki, p. 225-239.

- OTTO A. (1962): *Die Sprichwörter und sprichwörterlichen Redensarten der Römer*, Hildesheim, Georg Olms.
- MAZZOLI G. (1970) : *Seneca e la poesia*, Milano, Ceschina.
- PARÉ-REY P. (2008) : « Poétique de la sentence chez Sénèque », *Actes du 15^{ème} congrès de l'Association Guillaume Budé « La poétique : théorie et pratique »*, Paris, Belles Lettres, p. 620-631.
- PARÉ-REY P. (2005) : *Flores et acumina. Les sententiae dans les tragédies de Sénèque*, Thèse dact., Université de Toulouse le Mirail.
- RAINA G. (1988-1989): « La valenza drammaturgica della gnome nell'Edipo senecano e nel modello sofocleo », *Atti del I seminario di studi sulla tragedia romana (Palermo 26-27 ottobre 1987) a cura di G. Aricò, QCTC 6-7*, p. 219-226.
- TIMPANARO S. (1984) : « La tipologia delle citazioni poetiche in Seneca : alcune considerazioni », *GIF*, n. s. XV, p. 163-182.
- VENINI P. (1988-89) : « *Seneca vs Euripide* : gnome e contenuti gnomici », *Atti del II seminario di studi sulla tragedia romana*, Palermo, 8-11 novembre 1988, *QCTC*, 6-7, p. 165-177.
- WIERENGA L. (1987) : « “Sentence” et manipulation. Aspects rhétoriques d'une forme simple », *Neophilologus*, 71, p. 24-34.
- WILSON W. T. (1994) : *The mysteries of Righteousness. The literary composition and genre of the Sentences of Pseudo-Phocylides*, Tübingen, J. C. B. Mohr.